



LA PROPOSITION FÉDÉRALE FAIT DE LA SANTÉ MENTALE UNE PRIORITÉ POUR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RENDEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

8 février 2023 (Ottawa) – La Société canadienne de psychologie a été très heureuse de la rencontre entre le premier ministre et les premiers ministres des provinces et des territoires, qui se sont entretenus en personne de l’avenir des soins de santé — la question de politique publique la plus importante pour les Canadiens.

En plus des nouveaux fonds fédéraux qui seront versés aux provinces et aux territoires par la voie du Transfert canadien en matière de santé, la SCP constate que 25 milliards de dollars ont été mis de côté pour que les provinces et les territoires investissent dans un certain nombre de priorités « bilatérales », dont l’accès à des services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie opportuns et équitables.

Toutefois, la SCP est très déçue de constater que le gouvernement fédéral n’a pas tenu sa promesse de créer un transfert canadien en matière de santé mentale, qui était estimé à 4,5 milliards de dollars sur cinq ans. « Depuis trop longtemps, l’accès aux soins de santé mentale vit dans l’ombre de notre régime de santé public. En l’absence d’une enveloppe budgétaire protégée, rien ne garantit que les fonds fédéraux seront investis dans l’élargissement de l’accès aux services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie au moyen du Transfert canadien en matière de santé », a déclaré la Dre Karen Cohen.

« La SCP a hâte de voir quelles seront les priorités des provinces et des territoires, combien ils investiront et quel impact les investissements auront sur la santé mentale de la population canadienne », a déclaré la Dre Cohen. L’accès aux soins de santé mentale est limité au Canada parce qu’une grande partie de ces soins est fournie dans les collectivités par des psychologues et d’autres professionnels non-médecins dont les services ne sont pas couverts par le système de santé public. La SCP croit fermement que les modèles de prestation de soins primaires au Canada doivent être élargis afin d’inclure les psychologues. Nous devons libérer les médecins de famille pour qu’ils puissent dispenser des soins primaires, et fournir des soins de santé mentale spécialisés aux personnes qui en ont besoin, par les personnes qui sont dûment formées pour le faire et autorisées à le faire.

La SCP a été heureuse de constater que des efforts et des investissements importants sont consacrés à la nécessité de créer un cadre de gouvernance des données plus solide qui jouera un rôle central dans la mesure, la gestion et le suivi du rendement global du système de santé.

« La proposition d’aujourd’hui prépare le terrain pour que tous les gouvernements fassent preuve d’audace en imaginant comment les soins de santé mentale fondés sur des données probantes et fournis par des professionnels assujettis à une réglementation, comme les psychologues, peuvent être intégrés efficacement à notre système de santé public », a déclaré la Dre Karen Cohen, chef de la direction de la SCP. « Aujourd’hui, plus que jamais, il est essentiel que tous les gouvernements se retrouvent du même côté de la table et travaillent en collaboration pour transformer nos systèmes afin qu’ils ne soient plus basés sur les fournisseurs, mais sur les patients et les services. »

La SCP se réjouit de collaborer avec les deux ordres de gouvernement et leurs organismes pour faire en sorte que les Canadiens obtiennent les soins en temps opportun dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin, à l'endroit où ils en ont besoin, auprès du fournisseur qualifié et autorisé à les fournir. Il n'y a pas de santé sans santé mentale.

- 30 —

À propos de la Société canadienne de psychologie

La Société canadienne de psychologie (SCP) est le porte-parole national de la recherche en psychologie, et de la pratique et l'enseignement de la psychologie au service de la santé et du bien-être des Canadiens. La SCP est la plus grande association de psychologues du Canada et représente les psychologues qui exercent en pratique publique et privée, les professeurs d'université et les chercheurs, ainsi que les étudiants. Les psychologues constituent le plus grand groupe de fournisseurs de soins de santé mentale spécialisés et soumis à une réglementation au Canada, ce qui fait de leur profession une ressource clé pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de santé mentale. Pour en savoir plus, visitez le www.cpa.ca/fr.

Personne-ressource : Eric Bollman
Spécialiste des communications
Société canadienne de psychologie
613-853-1061
ebollman@cpa.ca.